Qu'est-ce que l'autodétermination ?

article 05

article 06

Penser et faire vivre l'autodétermination à l'EME

article 01

Le mot du Président et de la Directrice Générale

article 02

L'entretien MCRO en ergothérapie

Le fil

N°194 - Novembre 2022 ● Mensuel d'information de l'APAJH Yvelines et du GCSMS Boucles de Seine

L'autodétermination

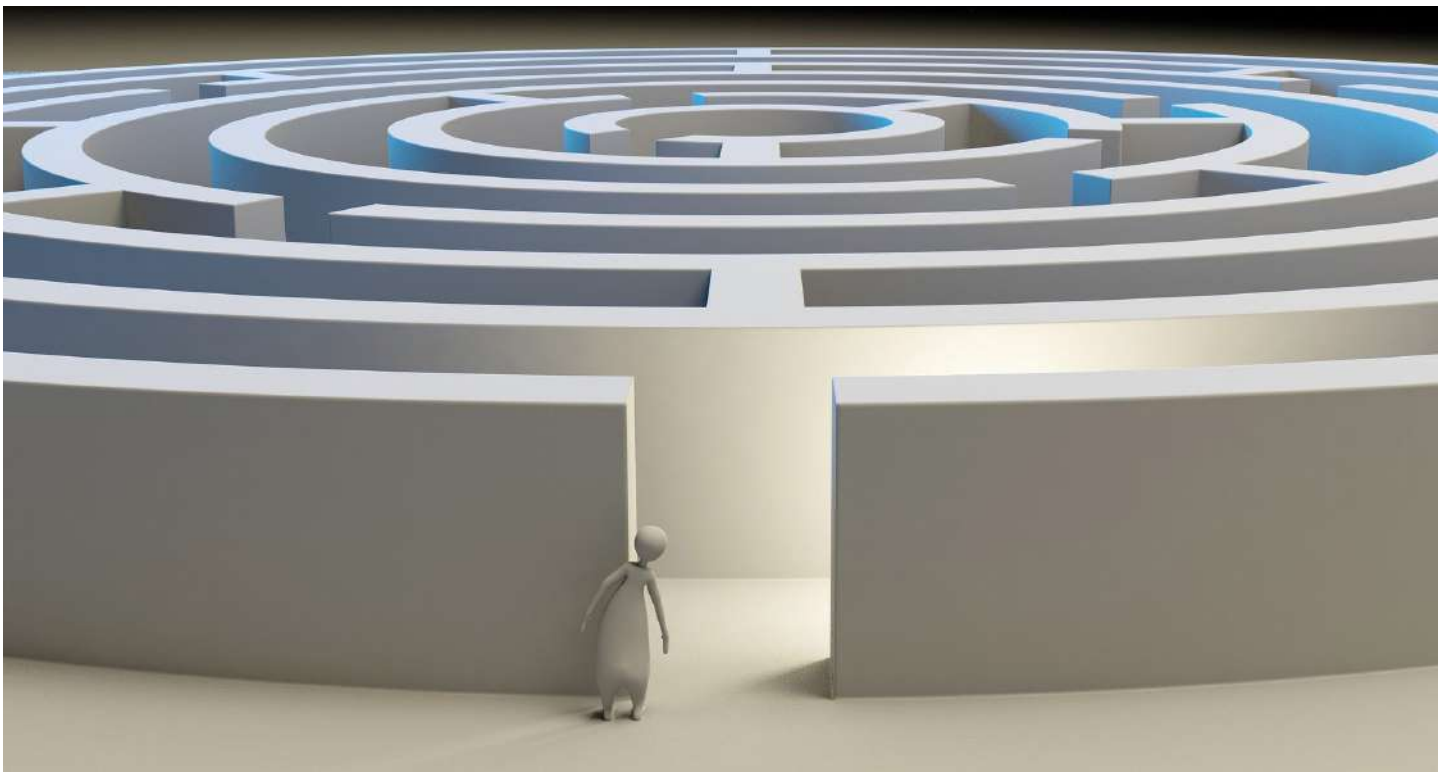

article 08

L'autodétermination à l'ESAT Jean Charcot

Focus sur le Duoday 2022 !

article 14

LE MOT DU PRESIDENT ET DE LA DIRECTRICE GENERALE

L'autodétermination fait partie de ce que nous avons mis en perspective de travail, et de développement, dans notre projet associatif 2023-2027.
C'est pourquoi le comité de rédaction du Fil a souhaité partager ce que faisaient déjà nos équipes sur le sujet.

Si le mot est entré il y a relativement peu de temps dans le dictionnaire courant du médico-social, nous sommes déjà dans ces accompagnements permettant aux Personnes d'être les véritables acteurs de leurs projets, et de leur vie.

Concernant les professionnels, nous pouvons aider, soutenir, être à l'écoute, pour permettre à la Personne de faire ses choix de vie au regard de ses limitations et de ses compétences, souhaits et attentes.
Nous devons veiller à un équilibre qui respecte le libre arbitre et la sécurité des Personnes.
Nous sommes parfois surprotecteurs, et devons toujours nous efforcer de répondre à ce difficile équilibre ! Les différents articles tentent de vous le démontrer.

En ce mois de décembre, de tout cœur, nous vous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année !
Qu'elles soient familiales, amicales ou institutionnelles, l'essentiel est qu'elles soient partagées dans la joie et la convivialité, avec une bonne dose de sérénité, malgré l'ambiance internationale dans laquelle nous vivons.

Alec de Guillenchmidt
Président et Administrateur

Véronique Delanghe
Directrice Générale

COMITÉ DE RÉDACTION :

Véronique Delanghe - Directrice Générale
Isabelle Alexandre - Directrice Foyer des Réaux
Carine Jamet - Chef de Service ESAT J.Charcot
Madeleine Langlois - Chef de Service SIAM 78 Nord
Conception et mise en page : Vanessa Galliet

Pôle SESSAD

L'entretien MCRO en ergothérapie

par Marie-Hélène BOMPARD, Nathalie BRULLEZ, Mélanie CALMELS, Séverine DE BOCK, Elisabeth LALLIER, Caroline NGO VAN DO, Ergothérapeutes

En ergothérapie, nous avons une approche centrée sur les occupations (ensemble d'activités et de tâches de la vie quotidienne auxquelles les individus et les différentes cultures donnent un nom, une structure, une valeur et une signifiance) problématiques de la personne. Notre intervention a pour but d'améliorer l'autonomie, et l'indépendance, du patient dans ses activités de vie quotidienne, que cela soit au domicile, ou sur n'importe quel lieu de vie (école, loisirs, apprentissages, etc…). Ainsi, nous œuvrons pour favoriser la participation sociale des jeunes.

Nous travaillons en partenariat avec les familles, et tous les intervenants qui gravitent autour des jeunes. Mais aussi avec les équipes pédagogiques d'enseignement, concernant l'accessibilité aux apprentissages, et la compensation du handicap par des moyens humains et matériels. La richesse partenariale nous permet de recenser de nombreuses plaintes occupationnelles, mais, parfois, il peut être difficile pour un jeune de l'exprimer, ou d'en dégager les priorités. Nous nous sommes questionnées sur l'utilisation d'un outil d'entretien cadré, permettant de recueillir au plus près les besoins et attentes du jeune, afin de favoriser sa motivation et son engagement en séance.

Le Modèle Canadien du Rendement et de l'Engagement Occupationnel (MCREO) a été élaboré par des ergothérapeutes canadiens et met en évidence qu'il existe des liens entre la personne, son environnement, ses activités et le sens qu'elle donne à sa vie, et à sa santé. Il permet de renforcer la coopération en incitant à revisiter la notion d'empowerment (autonomisation).

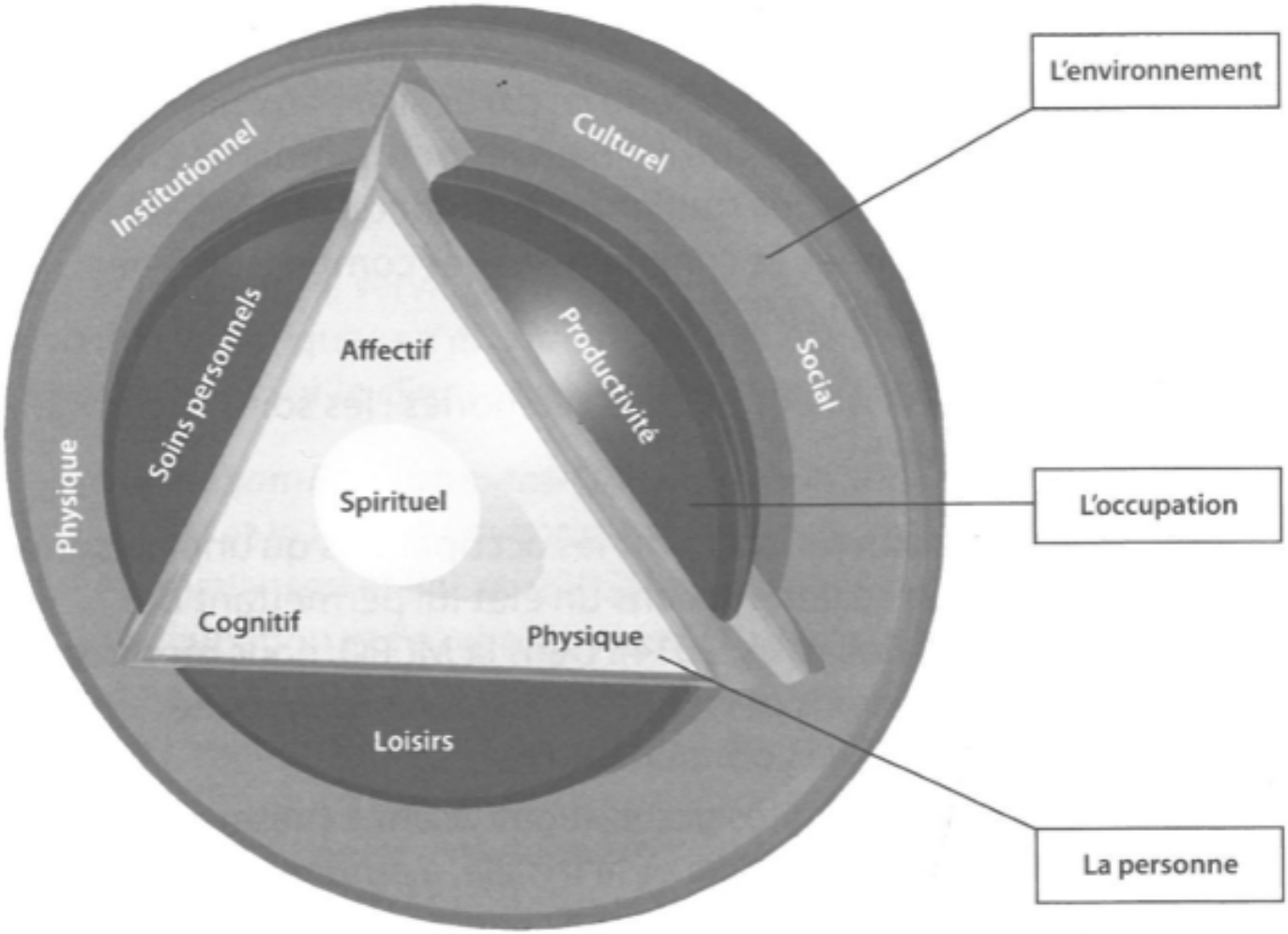

Dans sa démarche d'évaluation initiale, l'ergothérapeute va réaliser un entretien pour recueillir les attentes du patient et de la famille, et effectuer un bilan. Les ergothérapeutes du pôle enfance se sont formées à l'utilisation d'un outil spécifique en ergothérapie : l'entretien MCRO. Il s'agit d'un outil d'évaluation validé (Evidence-Based Practice) qui peut être utilisé auprès d'un patient porteur de n'importe quel type de handicap. Il a pour but de déterminer les problématiques occupationnelles prioritaires de la Personne dans les domaines des soins personnels (mobilité; vie communautaire; hygiène personnelle), de la productivité (travail scolaire ; jeu; gestion du foyer; travail) et des loisirs (activités récréatives paisibles; loisirs actifs; vie sociale). Les problématiques importantes pour la Personne sont identifiées par le patient, grâce à des outils de communication utilisés lors du rendez-vous.

Le patient choisit 5 problématiques qui lui semblent prioritaires en cotant leur importance. Puis, il donne une note de rendement dans l'activité, et son sentiment de satisfaction. Les cotations sont réévaluées régulièrement, ainsi que les problématiques occupationnelles.

Afin de faciliter la passation de cette évaluation, nous adaptons les supports en fonction des capacités de la personne, et proposons des cartes imagées, avec des pictogrammes ou des réglettes de cotation (Ot'Hope, PACS, etc..).

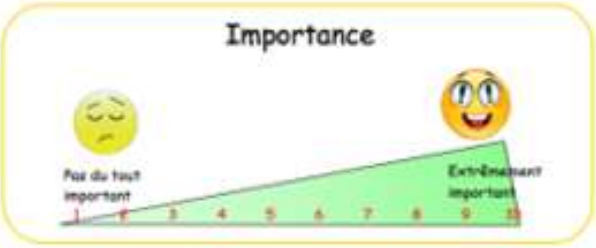

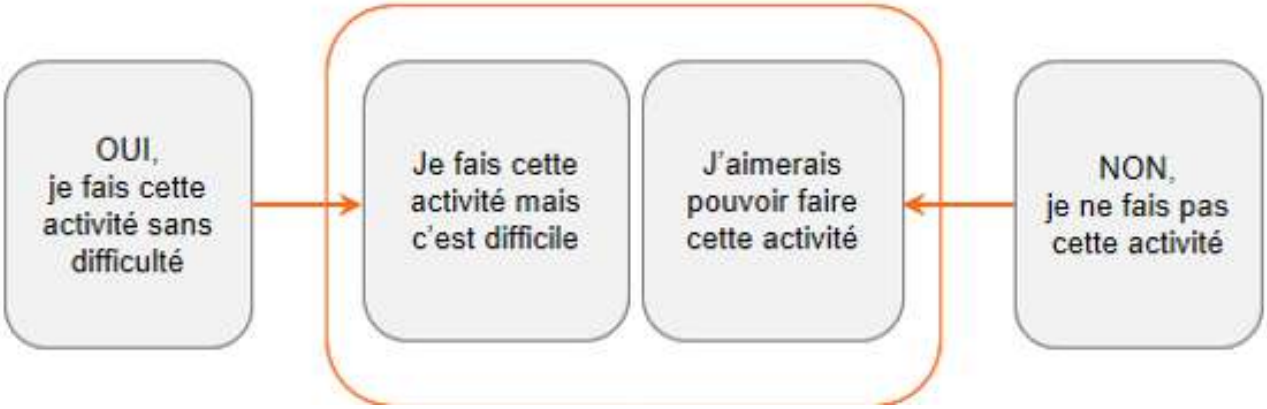

Nous avons tout de suite pu constater les résultats de l'utilisation de cet outil, et cela a permis :

- De faire émerger de nouveaux objectifs d'accompagnement.
- Une meilleure compréhension des besoins du jeune.
- De prioriser les interventions de façon spécifique en lien avec ses demandes.
- Un meilleur engagement de leur part dans les séances.
- Un meilleur rendement dans la prise en charge, avec des objectifs plus concrets pour lui.
- De favoriser la parole du jeune dans l'élaboration de son PPA.
- Un alignement de nos interventions sur les RBPP.

Ce qui a changé dans nos pratiques est que nous avons désormais une approche centrée sur l'activité, et la participation, plutôt que sur le déficit de la personne (fin de l'application du modèle PPH).

Cette formation nous a permis d'avoir un outil scientifique d'auto-évaluation lors des entretiens pour recueillir les besoins de la personne, et d'orienter nos bilans, afin d'évaluer les performances occupationnelles.

Le fait que le jeune détermine ses problématiques occupationnelles qui lui semblent prioritaires l'implique davantage dans sa prise en charge. Il perçoit rapidement les changements et évolutions qui lui permettent une meilleure autonomie et le motivent pour aborder d'autres domaines qu'il n'était pas encore prêt à dévoiler. Cette démarche est valorisante pour le jeune, lui permet d'améliorer son estime personnelle et d'être activement partie prenante de son projet. On peut donc dire que cet outil favorise l'auto-détermination des jeunes.

Voici un exemple d'utilisation de l'entretien MCRO :

Pour une adolescente de 13 ans, que l'on appellera Camélia, beaucoup de demandes étaient faites pour son suivi en ergothérapie autour de l'hygiène personnelle, et de la scolarité par la famille, et le corps enseignant. Mais, en séance, Camélia ne souhaitait pas se mettre au travail autour des habiletés à renforcer et elle ne comprenait pas l'intérêt du contenu des séances, étant dans le déni de ses difficultés. L'ergothérapeute s'est questionnée sur ce qui pouvait avoir de l'importance pour elle, afin d'avoir un point d'accroche pour travailler les fonctions déficitaires. Elle a changé son approche et a proposé de faire passer un entretien MCRO à Camélia, et à la famille. Finalement, certains objectifs étaient communs, mais Camélia avait besoin, au préalable, de prendre de l'assurance et de l'autonomie dans d'autres occupations. Le fait d'avoir pris le temps de travailler les activités importantes et ayant du sens pour elle a permis à Camélia d'aborder 2 mois plus tard les objectifs d'hygiène personnelle et la scolarité, mais avec de l'engagement et de la motivation, ce qui a eu pour effet d'avoir un très bon rendement dans la prise en charge. Camélia a adhéré au principe de l'entretien MCRO et, régulièrement, un point est fait pour évaluer les objectifs déjà travaillés, et les nouveaux à mettre en perspective. Cet accompagnement a permis de créér du lien dans les activités quotidiennes avec la famille, et comprendre où chacun en était pour faire évoluer la jeune vers une autonomie optimale à tous les niveaux.

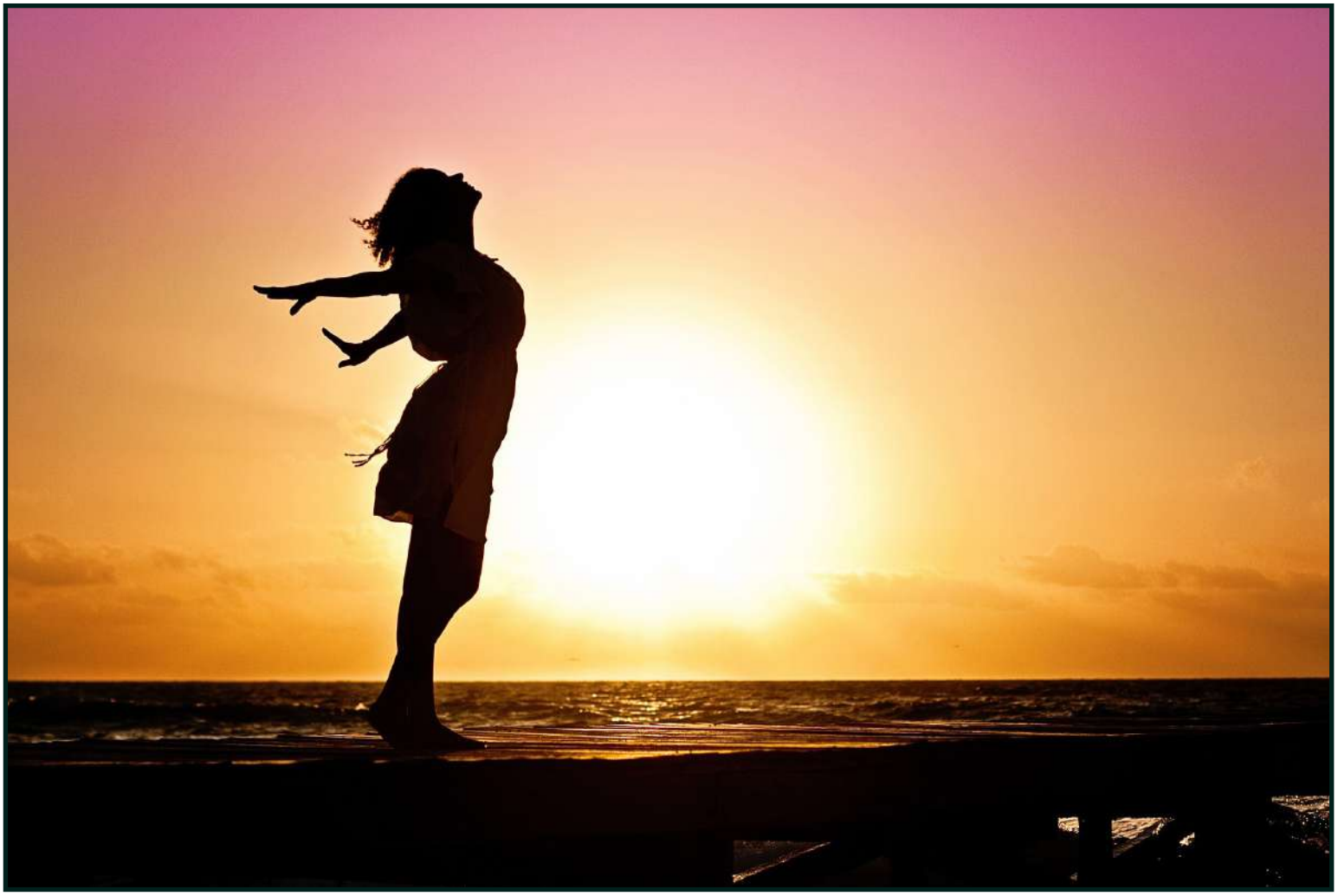

SAVS Chanteloup-les-Vignes

Qu'est-ce-que l'autodétermination ?

par Emilie BOULET, Laure PICARD et Julia GUEZEL, Travailleurs sociaux

L'autodétermination a été définie par Wehmeyer et Sands en 1996 comme : « les habiletés et attitudes requises chez une personne, lui permettant d'agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix non influencés par des agents externes indus ».
L'autodétermination dépend de la personne, et des conditions présentes dans son environnement. Elle n'est pas liée uniquement aux personnes en situation de handicap. Il s'agit d'un principe qui s'applique à tous les êtres humains.
L'autodétermination, c'est :
- Expérimenter.
- Se tromper.
- Apprendre.

C'est une compétence qui se développe et qui s'apprend : cela implique que la personne est en capacité d'identifier ses besoins, et envies, qu'elle ait confiance en elle, qu'elle s'affirme en tant que citoyen…
En tant que travailleur social au SAVS, nous nous questionnons sans cesse : comment ne pas surprotéger ? Comment aider les personnes à identifier leurs limites, et leurs ressources ? Quels messages transmettre aux personnes accompagnées pour leur permettre de faire des choix avisés ?
Le SAVS a pour mission de venir « s'ajuster » aux souhaits de la personne et ses capacités.
Au SAVS, l'autodétermination suppose une posture dans l'accompagnement, l'écoute de l'autre et l'ajustement à ce que la personne souhaite.
Par exemple, si une personne désire se rendre au Brésil pour ses vacances, le travailleur social doit l'accompagner dans cette idée en vérifiant la faisabilité de ce projet : budget disponible, autonomie suffisante, problèmes de santé, pays trop éloigné…
Tout en se renseignant sur l'organisation d'un tel séjour, le SAVS va aider la personne à mettre en lien les impératifs de ce projet avec ses possibilités personnelles en termes de budget, de santé…
Il est important de rester à l'écoute des personnes dans leurs projets pour leur permettre de suivre leurs envies, mais aussi de les orienter vers des propositions d'idées plus adaptées qui pourraient se rapprocher de leur « idéal ».
Tout au long du suivi, nous accompagnons les personnes au plus près de leurs projets de vie, tout en veillant à ce qu'ils soient en adéquation avec les spécificités de leurs situations personnelles.
Parfois pour le public accompagné au SAVS, l'autodétermination peut alors se limiter à une forme de responsabilité personnelle.
Lorsque l'autodétermination n'est pas possible de manière pleinement autonome pour la personne accompagnée, le travailleur social du SAVS doit créer des opportunités pour la développer. Ainsi, si la personne en situation de handicap n'est pas capable de s'exprimer de manière autonome sur ses désirs, le travailleur social peut lui proposer différents choix de manière objective. Ceci permet alors à la personne de prendre elle-même une décision.
L'enjeu de l'accompagnement par le SAVS est d'encourager la personne dans ses capacités à agir de manière autonome pour lui permettre de fixer des objectifs à la hauteur de ses capacités et l'aider à trouver les moyens pour les atteindre.
Augmenter la confiance en soi de la personne, c'est lui permettre de se réaliser davantage.
Cette capacité à diriger sa vie, à faire des choix en pleine conscience et en assumer les responsabilités est-elle à la portée de personnes en situation de handicap intellectuel ?
Les personnes en situation de handicap peuvent être actrices de leur vie, en fonction de leurs capacités. L'autodétermination, ça s'apprend, et ça s'expérimente !

« Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place. C'est être à côté. » (Joseph Templier)

EME Clé de Saint-Pierre

Penser et faire vivre l'autodétermination à l'EME, auprès d'enfants et de jeunes polyhandicapés : un challenge au quotidien pour l'ensemble des professionnels

par Clara LE COQ, Psychologue

L'autodétermination étant la capacité à faire des choix, à prendre des décisions libres, à être maitre de sa vie, ainsi que de ses actions ; la question suivante se pose : comment allier autodétermination, et polyhandicap ?

1- Voir la personne avant le handicap

Quand notre regard croise une personne polyhandicapée, il ne nous est pas facile d'aller à l'essentiel, de nous dire, qu'avant tout, devant nous se présente une PERSONNE et qu'elle est bien actrice et citoyenne comme toute autre personne.

Le polyhandicap est tellement envahissant que nous nous devons d'établir cette vérité comme une sorte de précepte, et nous la rappeler quotidiennement, voire plusieurs fois par jour, afin de maintenir le handicap au second plan. Au premier plan, viendra toujours l'Etre Humain et, dans notre humanité, nous sommes tous égaux.

2- Croire en la présomption de compétences

Partir de cette croyance nous pousse en tant qu'accompagnateurs à remettre toujours la personne au centre de l'accompagnement, et à ne pas oublier que chez toute personne, même la plus limitée, il existe une présomption de compétences, que nous devons déceler.

3- Observer pour mieux connaitre

La communication verbale étant le plus souvent inexistante chez les personnes polyhandicapées, l'accompagnant est amené à aiguiser son observation pour tenter de repérer toute tentative de prise d'initiative, tout intérêt, ou toute préférence. Grâce à cette présence quotidienne auprès de la personne, et à notre observation, nous apprenons petit à petit à décoder son mode de communication.

Il s'agit vraiment de petits gestes du quotidien. Parfois un geste de la main, un regard ou un simple sourire, nous permet de comprendre qu'elle souhaite le sirop de grenadine, plutôt que le sirop de pêche, qu'elle apprécie la musique, ou pas…

4- Inclure la famille

Une communication régulière avec la famille permet à l'équipe de mieux accompagner le jeune. N'oublions pas que notre objectif à tous n'est autre que le bien-être de la personne, et cela passe nécessairement par un croisement de regards entre équipe, et aidants familiaux : nous apprenons les uns des autres.

5- Être créatif

Afin de nous donner les moyens d'un bon accompagnement sur le chemin des « petites autodéterminations » quotidiennes, nous nous devons de trouver des outils adéquats.

Comme outils d'observation, certains tableaux nous permettent de faire des corrélations, de noter la fréquence de tel ou tel comportement et, dans la durée, nous commençons à donner du sens à certaines manifestations, comme les pleurs, qui peuvent rendre compte d'une fatigue, d'une douleur ou d'une tristesse…

Noter précieusement les observations en remplissant des profils détaillés concernant chaque personne nous permet de ne pas être les seuls détenteurs de leur mode de communication, et de permettre ainsi une continuité dans la prise en charge en cas de roulement de l'équipe, mais, surtout en cas de changement de structure.

Se donner les moyens passe aussi parfois par de petites expérimentations en mettant à disposition de la personne du matériel sensoriel, en la faisant participer à certaines activités artistiques, culinaires, etc… Tout ce que nous mettons en place au quotidien permettra à la personne de se dévoiler de plus en plus, et nous permettra d'affiner notre connaissance, et respecter ainsi son développement.

6- Ne pas perdre l'objectif

La personne polyhandicapée aura toujours des difficultés à exprimer ses attentes, à faire des choix, à impulser une décision ou une action d'où l'importance de nous imposer une vigilance particulière au niveau de notre accompagnement. A nous de ne pas nous substituer à la personne en répondant à sa place, en parlant d'elle à la 3ème personne, en faisant à sa place quand elle y arrive etc… Tant de petites vigilances au quotidien peuvent faire toute la différence, en lui permettant, ou pas, d'avancer sur le chemin de l'autodétermination.

Foyer des Réaux

L'autodétermination au Foyer des Réaux

par Françoise, Résidente sur l'antenne appartement

Pour moi, l'autodétermination est une bonne chose. Cela nous permet à Alain, mon conjoint, et moi de nous exprimer, et surtout d'être entendus.
Ce qui nous encourage à nous exprimer, c'est que nous sommes pris au sérieux par l'équipe. Et je dirai encore plus maintenant avec l'équipe actuelle.
Lorsque je suis reçue pour préparer mon Projet Individualisé, je me sens entendue, notamment sur mes choix d'activités et ma décision d'arrêter telle ou telle activité. Aussi, sur mon rythme de vie quotidien, on m'écoute quand je choisis les jours où je veux faire mes repas, et les jours ou je veux avoir les repas Sagère. C'est également le cas lors des moments où je suis trop fatiguée, et que je refuse de faire une activité.
L'équipe respecte aussi les choix que nous faisons avec Alain, et nous accompagne pour les réaliser.
Cet été, nous avons demandé à partir chez ma belle-sœur en Suisse, et l'équipe de l'antenne, l'assistante sociale et la direction ont tout organisé pour que nos vacances soient réussies.
L'an dernier, nous avons refusé de partir en séjour adapté, et l'équipe a entendu notre demande.
Je suis présidente du CVS, et c'est intéressant, car je peux m'exprimer librement, et être entendue sur des sujets plus variés.
J'estime que je peux exprimer ce que j'ai à dire et que je suis entendue, ce qui est important pour bien vivre.

ESAT Jean Charcot

L'autodétermination des travailleurs de l'ESAT Jean Charcot

par Stéphanie CAUCHOIS, Coordinatrice de parcours

Qu'est-ce que l'autodétermination ? C'est savoir faire ses propres choix, être capable de penser par soi-même, et pour soi-même.
Au sein de l'ESAT, nous faisons en sorte que les travailleurs soient au cœur de leur projet, et moteur de leurs souhaits, et envies.
Les projets individualisés sont faits de sorte que à ce chaque travailleur puisse s'exprimer sur ses souhaits, et entendre les évolutions qu'ils ont connu depuis leur dernier projet. Quand nous synthétisons cela sur papier, il y a toujours une relecture faite avec le travailleur et son moniteur référent, et le travailleur appose sa signature seulement s'il est en accord avec les objectifs fixés.
Nous essayons de valoriser l'autodétermination, ainsi que les compétences des travailleurs au travers de différents dispositifs tels que : les mises à disposition, l'autonomie dans le travail, avec l'utilisation des voitures sans permis, les dispositifs de valorisation, tel que « Différent et Compétent », les DUODAYS, l'accompagnement dans l'utilisation du CPF, l'accompagnement vers les formations adaptées, la mise en place d'actions et de soutien qui tendent vers l'autonomisation (réalisation des démarches administratives, écriture d'un CV et d'une lettre de motivation, utilisation des nouvelles technologies, …), et l'accompagnement dans leurs projets divers (retraite, GEM, CAJ, …).
Nous accompagnons donc les travailleurs vers plus d'autonomie, mais nous ne le faisons que s'ils sont en demande et moteurs de l'action mise en place.

L'autodétermination: un concept fédérateur et valorisant

par David CUPIT, Psychologue

L'autodétermination est un concept créé par le professeur Américain Wehmeyer Michael. L'autodétermination est la possibilité de chacun de pouvoir faire des choix dans sa vie, et de pouvoir les exprimer. Que cette personne soit en difficulté ou non, il faut l'entendre. Le choix et les décisions doivent venir de la personne accompagnée, sans que cela soit imposé par une tierce personne. L'autodétermination rend également possibles l'apprentissage, la compréhension et le développement de nouvelles compétences.

Au sein de l'ESAT Jean Charcot, nous avons fait de l'autodétermination l'essence de chaque projet concernant les travailleurs. Pour se déterminer, le travailleur a besoin du soutien approprié. Cela suppose un rapport de réciprocité, et de confiance entre le travailleur, et l'équipe pluridisciplinaire. Pour qu'il accepte parfois de prendre des risques, et de sortir explorer au-delà de sa zone de compétence, il faut que le travailleur se sente soutenu.

Il est important pour les travailleurs d'essayer, afin de comprendre. Nous pouvons nous tromper et nous avons également la possibilité de réessayer, et modifier ainsi la façon dont nous envisageons les choses. En assumant la responsabilité de leurs choix et de leurs décisions, les travailleurs en apprennent davantage au sujet d'eux-mêmes, de leurs besoins et de leurs désirs.

La mise en pratique de l'autodétermination en ESAT permet d'expérimenter et d'apprendre de nouvelles compétences, dans un espace contenant. Afin d'être en capacité d'exploiter par la suite ces compétences acquises en dehors d'ESAT et ainsi développer de nouvelles aptitudes, telle qu'une meilleure représentation de soi, et pouvoir parler de soi et non parler au nom des autres. Ils peuvent ensuite tester leurs capacités au cours de projets individualisés, ou au durant les CVS.

Pour favoriser l'autodétermination, plusieurs moyens peuvent s'avérer utiles, notamment les entretiens individuels. Cela permet de cibler au préalable le choix du travailleur, et ensuite travailler autour de son projet individualisé. L'ESAT doit permettre, lorsque cela est possible, l'émergence de nouvelles compétences, individuelles et professionnelles.

Le PI permet d'aller au-delà d'une prise en charge du type occupationnel. Il permet d'accompagner, de co-penser et de co-construire un projet à court, et à long terme, avec le travailleur, qui est au centre de son projet. Cela permet d'améliorer l'insertion sociale du travailleur, de favoriser sa participation, dans un but d'autonomisation et d'autodétermination.

L'élaboration d'un PI se fait donc grâce à la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire, et du travailleur. Il doit être une réponse singulière aux besoins du travailleur. L'équipe se doit de faire des propositions pour valoriser les compétences observées ou acquises, à travers des formations de perfectionnement ou l'obtention diplôme de valorisation des compétences, comme « différents et compétents ». Il permet aussi au travailleur d'expérimenter le milieu ordinaire, et de mettre en œuvre ses compétences dûment acquises, à travers des mises à disposition ou des Duo-Day par exemple.

Au sein de l'ESAT Jean CHARCOT, le travailleur a aussi la possibilité de travailler en autonomie et de s'autoréguler. Cela permet au travailleur d'acquérir une certaine indépendance, et d'être plus autonome dans son travail. Cela permet également d'endosser des responsabilités liées à cette autonomie.

Au sein d'ESAT, nous encourageons autant que possible l'autonomie et l'autodétermination de nos travailleurs. Nous leur fournissons un certain nombre d'outils qui leur permettent de s'enrichir sur des plans sociaux, professionnels et de travailler l'autonomie. Le travailleur est toujours maître de ses décisions. En 2022, nous avons proposé un panel de formations et d'actions de sensibilisation aux travailleurs.

Nous avons des travailleurs qui peuvent se rendre sur des chantiers en totale autonomie, grâce aux voitures sans permis, adopter les bons gestes et mettre en œuvre les consignes adaptées à leur champ de compétence. Avec d'autres travailleurs plus âgés, nous essayons de préparer sereinement la retraite, de sorte à ce qu'ils soient acteurs de leur projet, et ne pas subir l'arrivée de la retraite. Pour conclure, grâce, en partie, à l'autodétermination, le travailleur peut se projeter et se représenter autrement qu'en « simple » travailleur en ESAT.

Missions en autonomie et en voiturette des travailleurs à l'ESAT Jean Charcot

par David, Ateliers Espaces verts et Ménage le mardi

Mardi 15 Novembre
Récupération du véhicule sans permis à 8h30, et préparation du matériel pour le ménage : prendre le bac, le balai, le seau, la serpillère. Passer un coup de balai dans l'immeuble et un coup de lavage.
11h30 : chercher le linge propre aux clients et récupération du linge sale (Citéos et Théophile Roussel).
Le vendredi : récupération du linge propre à l'ESAT de Montesson.
Mardi 22 Novembre
Ce matin à 8h30, Nadia et moi nous avons préparé le matériel du ménage et contrôlé les produits ménagers.
Nous avons chargé dans le petit camion en autonomie : le matériel pour un chantier et le nettoyage à la gare de Sartrouville.
Ensuite, livraison à 10h30 : prendre le linge et pas de récupération de linge à Citéos. Puis dépôt du linge, et récupération du linge sale à la Blanchisserie de l'ESAT Jean Charcot.
Je suis très apprécié par les clients du ménage. Je suis très content de prendre des responsabilités.

par Nadia, Ateliers Espaces verts et Ménage le mardi

Mardi 22 Novembre
J'ai travaillé à l'atelier ménage.
Ils ont mis en place le fonctionnement suivant, pour le ménage : partir en voiturette pour qu'on puisse se rendre dans deux résidences et une agence intérimaire. Donc, les mardis matin et les mardis après-midi, nous devons préparer tous les matériels à chaque départ (microfibres, produit à vitre, pelle, balais), avec des roulements par semaine pour ne pas que cela soit les mêmes personnes, afin que cela tourne.
Cela nous met en confiance, et nous, nous le faisons avec plaisir, nous sommes indépendants.

par Boubou GALLOU, Atelier Espaces Verts

Je m'appelle Boubou, j'ai 21 ans et je suis à l'ESAT de Sartrouville depuis le 2 mars 2020.
J'ai eu une formation pour avoir le droit de conduire une voiturette. Depuis le mois de septembre 2022, je pars sur différents chantiers. Par exemple, le vendredi, je pars pour la voirie emmener tout ce qu'il faut : souffleurs, pelles, balais et sacs plastiques.
Puis, vers 11h, sur le chemin du retour de Montesson, je dépose le linge propre (nettoyage à l'ESAT de Sartrouville) chez trois clients, et récupère le linge sale pour le ramener à nettoyer.
J'aime ce travail car il me donne des responsabilités, on me fait confiance et on compte sur moi.
J'ai pour projet de passer un jour le vrai permis de conduire camion pour conduire un véhicule plus important de l'ESAT (un fourgon).

Livraison des baguettes pour l'ESAT Jean Charcot

par Ida, Ateliers conditionnement et cuisine

Tous les matins, les mercredis, jeudis et vendredis, Geraldine me met le nombre de baguettes à aller chercher vers 10H30 à la boulangerie. Je vais le chercher avec la voiturette pour nourrir l'esat de Jean Charcot. Cela fait deux semaines que je le fais et je trouve que j'ai de plus en plus confiance en moi.

Je suis toute seule et je suis contente car je me prouve que je suis autonome. J'ai envie de continuer car cela me plait.

Foyer d'Hébergement Le Manoir

Penser l'autodétermination au Foyer d'Hébergement Le Manoir

par Guilhermina ESTEVES, Aide Médico-Psychologique

Aider les personnes en situation de handicap à exercer une autonomie de décision est un exercice de grande complexité.
Cela implique, en outre, l'analyse du milieu social où l'individu a évolué, ainsi que l'analyse des limites de la compréhension de celui-ci, selon les pathologies. En effet, le milieu social a pu entraver son développement, et l'empêcher d'apprendre à affirmer ses particularités, et ses limites de compréhension ne lui ont pas permis de pouvoir les appréhender.
Comment faire intégrer l'idée d'autodétermination à un individu qui a été soustrait d'un processus de socialisation normative ? Est-ce que cela s'est produit en raison de ses limitations, ou malgré lui ? Telle est la question à laquelle le professionnel se doit de répondre. De cette question, et ses réponses, en découlent les lignes à établir pour mettre en place le travail d'accompagnement qui aidera l'individu à connaître ses droits, et ses devoirs, envers lui-même, et les autres.
Le professionnel se doit d'être lui-même un défenseur de sa propre liberté d'agir, sans être entravé par des déterminismes partisans. Celui-ci doit également avoir une connaissance fine de lui-même et, avec l'aide de ses attributs, aider la personne en situation de handicap à poser les bonnes questions, telles que :
- Quel sera l'impact de mon action sur mon intégrité physique et psychique ? A court, moyen et long terme ?
- Quel sera l'impact de mon action dans la communauté dont je fais partie ? Dans l'univers ?

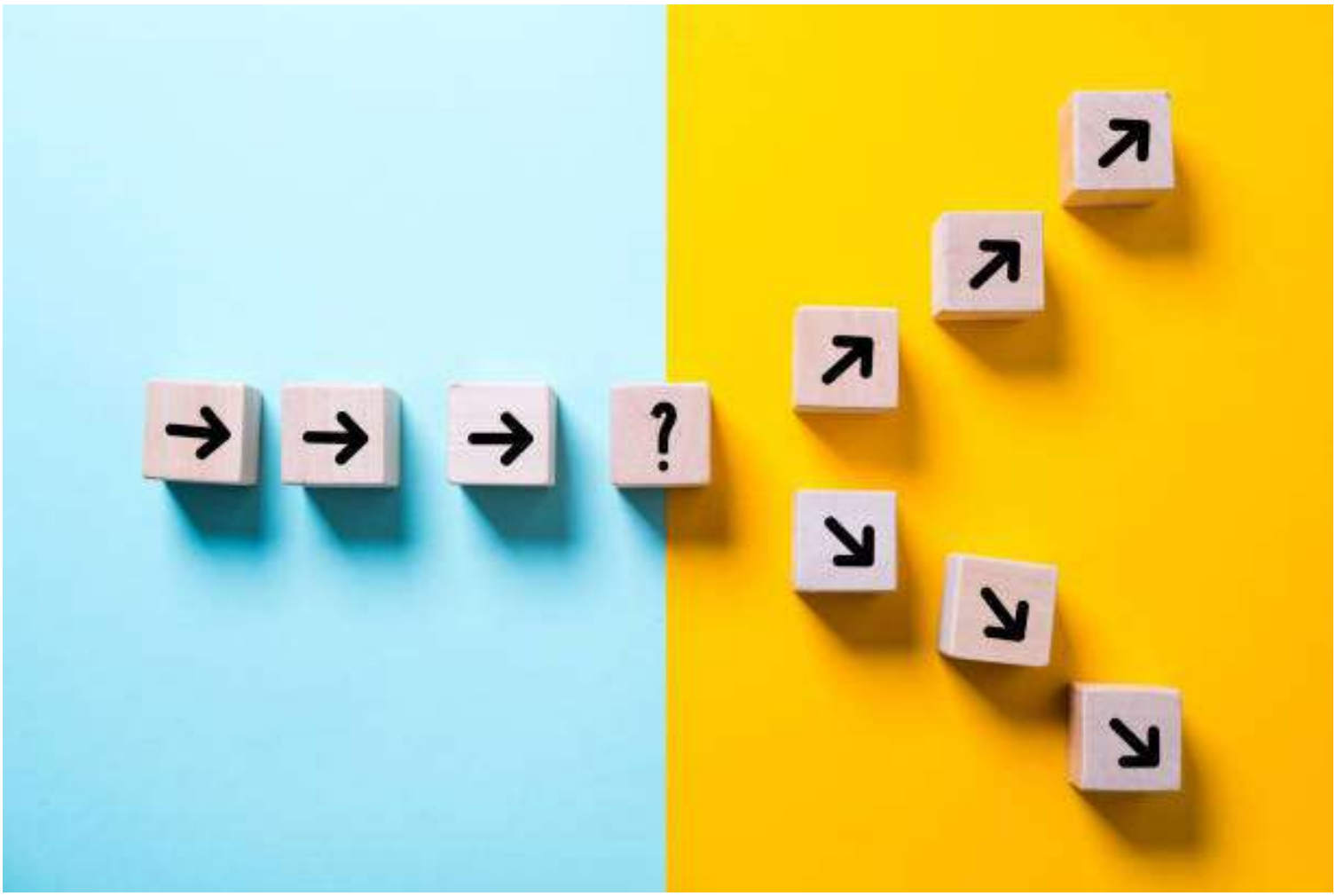

Foyer des Saules

L'autodétermination au Foyer des Saules : témoignage

par Fabrice, 54 ans, résident au Foyer depuis 10 ans et Président du CVS

- ***Fabrice pouvez-vous me dire ce que vous avez appris au dernier CVS. Qu'est-ce pour vous l'autodétermination ?***

« Ce n'était pas facile de comprendre ce qui a été dit au CVS. Le mot « autodétermination » est compliqué. Mais je crois que cela veut dire : écouter ce que les résidents souhaitent faire et les aider à le faire. »

- Comment comprenez-vous le mot autodétermination ?

« Je ne comprends pas bien le mot. Mais j'ai compris un peu le sens. Il faudrait changer de mot. On pourrait le remplacer par :

- Aider les personnes à s'exprimer.
- Aider les personnes à réaliser leurs souhaits. »

- Comment comptez-vous faire vivre l'autodétermination en tant que Président du CVS ?

« Je vais aller voir chacun des résidents dans chaque unité et leur demander ce dont ils ont besoin. Ce qu'ils veulent pour la vie dans le foyer. Je vais me faire aider d'un encadrant pour tout écrire. Puis je vais le transmettre aux Chefs de service et au Directeur. Je vais faire attention à ce que toutes les demandes soient entendues. Et que l'on nous écoute bien. C'est très important, c'est notre parole. »

- Peut-on réaliser toutes les demandes ?

« Je ne pense pas, tout n'est pas possible à cause de notre handicap. Nous sommes toujours accompagnés, nous avons toujours besoin de quelqu'un, d'une personne pour nous aider. C'est important de nous écouter. Au foyer, vous réalisez les activités dans la mesure du possible. Il y a le transfert vélo par exemple. Et on parle dans notre projet individualisé de ce que l'on veut, ce dont on a besoin. Des fois, nous ne sommes pas trop écoutés, car les encadrants manquent de temps. Il y a les nursings et les réunions. Ils ont beaucoup de travail. Mais nous, nous aimerions avoir plus de temps pour parler, et être écoutés ».

Le principe DuoDay est simple :

Une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés.

Faire bouger les lignes, ensemble

Cette journée permet la rencontre, de créer des vocations mais aussi de faire naître des opportunités de collaborations futures car l'emploi est un des vecteurs de l'inclusion. Il s'agit simplement d'une première étape pour "transformer l'essai". Le 17 Novembre 2022 s'est déroulée la 7ème édition de cette journée depuis sa création en France en 2016. Rendez-vous en 2023 pour contribuer à changer le regard sur le handicap !

DuoDay, pourquoi, pour qui ?

«Il est plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé» - Albert EINSTEIN

POUR LES EMPLOYEURS, qu'ils soient entreprises, collectivités, associations ou toute autre structure : le DuoDay permet de découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs en situation de handicap, lors d'un moment chaleureux et bienveillant. Et ainsi, valoriser ses ressources humaines en les impliquant, s'ouvrir à la diversité et au handicap en particulier, communiquer sur ses valeurs sociales, renforcer l'exemplarité de sa politique sociale déjà engagée.

- Pour les PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : le DuoDay offre l'opportunité de découvrir un environnement de travail, préciser un projet professionnel, amorcer un parcours d'insertion, convaincre un employeur de ses possibilités en terme d'intégration, de performance et d'autonomie.

- Pour les PROFESSIONNELS de l'insertion, de l'accompagnement, de la formation : le DuoDay est une occasion de mieux comprendre les attentes, hésitations, freins des employeurs pour mieux les accompagner dans leurs projets d'intégration de salariés en situation de handicap. Mais aussi : offrir aux personnes accompagnées une expérience différente, collaborer avec de nouvelles entreprises, valoriser vos actions.

Le Duoday chez STELLANTIS

par Maheshwari, de l'atelier blanchisserie / couture

Présentation de l'entreprise d'accueil

STELLANTIS est un groupe automobile multinational franco-italo-américain, fondé le 16 janvier 2021, résultant de la fusion du groupe PSA (Peugeot, Citroën et DS) et FIAT, Chrysler Automobiles. Le Président est Carlos TAVARES.

Mes missions

Alexandra DUBOIS m'a expliqué les différents logiciels utilisés pour la gestion de la paie (GDPaie), ainsi que celui pour la gestion des heures (GDH), et d'autres, tels que Neocase et Teams pour communiquer entre eux. Ils travaillent en équipe, et en collaboration avec l'équipe qui se trouve au Maroc.

Ensuite Yourda m'a montré comment digitaliser les documents issus des courriers de la région parisienne, dont elle se charge, et ceux de la province, qu'elle dispatche dans les dossiers de ses collègues. J'ai donc saisi des arrêts de travail, des dates de congés maternité, et d'autres situations, des avis de décès par exemple. Elle m'a expliqué plusieurs types de rubriques pour chaque situation (arrêt de travail, accident de travail, congé paternité, mi-temps thérapeutique…).

L'après-midi, j'étais avec la responsable Isabelle DUBOIS du Retrail (partie qui concerne le commerce) donc la vente de véhicules. Elle est aussi en charge des organigrammes (c'est à dire la hiérarchie de tous les collaborateurs : du directeur, au simple ouvrier). Elle est également en charge des ressources humaines et donc, peut être amenée à faire les recrutements. Nous avons ensuite visité les locaux.

Mes impressions

Lors de ce stage d'un jour, j'ai été très bien accueillie par Alexandra DUBOIS, Yourda et Isabelle DUBOIS. L'une d'elle m'a même offert une canette de jus.

Je me suis sentie à l'aise lors de cette journée, où j'ai appris beaucoup de choses sur les métiers de chacune.

Elles utilisaient un langage adapté, et ont pris le temps de reformuler leurs phrases, afin de s'assurer que j'avais bien compris meurs explications.

Je n'avais pas trop de questions à poser car elles m'avaient tout bien expliqué.

J'ai passé une très bonne journée !

Le Duoday chez Leroy Merlin

par Ludovic, de l'atelier Espaces Verts

Voici le programme de la journée : rendez-vous à 8h30 pour la présentation de l'équipe de Leroy Merlin à Osny. Ensuite, petit-déjeuner avec les travailleurs.
Madame Siham nous a très bien accueillis et m'a présenté Jérôme, responsable du rayon outillage.
A 9h, nous sommes donc allés au rayon outillage, que Jérôme m'a présenté. Puis, comme il n'y avait pas beaucoup de clients, nous avons fait un tour du magasin, et dit bonjour aux autres responsables de rayons, tels que le rayon jardin, luminaire, cuisine, etc…
A 9h30, nous sommes allés là où les marchandises arrivent, pour réaliser un briefing.
A 10h00, nous avons fait une petite pause, puis 10mn plus tard, nous avons repris le travail.
A 12h30, nous avons déjeuné. Ensuite, nous avons exprimé ce que l'on ressentait.
Pour ma part, tout s'est bien passé : très bonne ambiance, les personnes que j'ai rencontré étaient gentilles et agréables.
Je suis prêt à retenter l'expérience !

Le Duoday chez GIFI

par Inès, de l'atelier blanchisserie

Voici le résumé de la matinée passée au magasin GIFI de Sartrouville : arrivée à 9h30 avec, par la suite, la présentation du personnel, et de la vie en magasin.
Ensuite, au programme : réception des livraisons, réassort des produits de divers rayons, mise en rayon, vérification et ajustement des prix avec le l'ordinateur du magasin.
Puis, j'ai appris à amener certains produits issus de différents rayons en réparation (rayons cuisine, salle de bain, festif, jouets, rangement, Noël, idées cadeaux, mercerie).

Le personnel est très content de mon travail : je suis une personne souriante, qui a le sens du travail, et a toujours envie de travailler.
Cette journée m'a énormément plu, le travail aussi. Le personnel était super gentil, agréable et souriant.
Cette journée m'a apporté plus de confiance en moi : on m'a beaucoup valorisée et complimentée, ce qui m'a motivée pour la suite.

ESAT Gustave Eiffel

Le Duoday, c'est quoi ?

par Sandrine LARAIGNE, Coordinatrice de Parcours

Le 17 novembre a eu lieu le DUODAY, journée où les entreprises ouvrent leurs portes aux personnes en situation de handicap. Il s'agit de permettre au public que nous accompagnons d'élargir leur horizon professionnel, car il découvre ainsi une palette de nouveaux métiers auxquels il ne pense pas toujours. Il s'agit également de promouvoir les compétences des travailleurs en situation de handicap auprès des entreprises du milieu ordinaire, aujourd'hui plus soucieuses de les intégrer parmi leur personnel.

Les objectifs varient en fonction du projet personnalisé de la personne accompagnée, qui participe à cette journée : améliorer ses compétences sur un point précis, développer ses connaissances sur un métier particulier, se confronter à la réalité du monde du travail ordinaire, conforter un projet professionnel… Le DUODAY leur permet de découvrir en toute sécurité un univers quelques fois craint, parfois rêvé, souvent souhaité, grâce à un salarié qui les accompagne toute la journée sur leur poste de travail.

A l'ESAT Jean CHARCOT et l'ESAT Gustave EIFFEL, une quinzaine de travailleurs ont participé au DUODAY. Certains se sont essayés au métier de secrétaire, tandis que d'autres ont occupé des postes d'équipier polyvalent, de boulanger, de coordinateur en hôtellerie, etc. Les retours sont très positifs, la plupart des entreprises proposant la mise en place de nouveaux stages, plus longs, afin de permettre aux travailleurs une réelle immersion dans leur entreprise.

Le DUODAY permet ainsi une plus grande ouverture d'esprit de la part du personnel des entreprises ordinaires et une meilleure connaissance du champ du handicap. Il s'agit de donner la possibilité à davantage de travailleurs en situation de handicap de choisir leur avenir professionnel, et permettre ainsi un recrutement sans préjugés, ou moins…

CAJ de Chanteloup-les-Vignes

Le CAJ de Chanteloup fête Halloween !

par l'équipe du CAJ de Chanteloup-les-Vignes

Halloween est une fête celtique d'origine Irlandaise qui signifie « veillée de la Toussaint ». Les usagers attendent tous les ans avec impatience ce moment pour préparer les décorations, faire des gâteaux et surtout passer ces festivités ensemble.

Nos pâtisseries maison

Retour sur les Portes Ouvertes de l'ESAT Gustave Eiffel

Les portes ouvertes sont des manifestations organisées par les établissements et services de l'APAJH Yvelines. Ces journées constituent l'occasion de connaitre leur fonctionnement, leurs projets, leurs actions etc. Les familles, les professionnels et les partenaires sont invités à y participer.
Cet évènement permet de mettre en lumière les savoir-faire des personnes accompagnées (productions, créations…) et contribue à une communication efficace.
Les usagers du CAJ ont apprécié y participer afin de découvrir le fonctionnement de l'ESAT Gustave Eiffel, qui nous a réservé un très bon accueil.

Nous sommes fières de nos créations

à Anne-Marie et Pierre !

Focus sur la Fête de la solidarité dans «Le Courrier de Mantes» du 9 novembre : le Foyer de la Plaine a participé aux festivités !

LE COURRIER DE MANTES
MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022
www.78actu.fr 31

Autour des Mureaux

AUBERGENVILLE

À la fête de la solidarité, on y joue et on y danse !

La cinquième édition de la fête de la solidarité s'est déroulée samedi après-midi à la Maison des Associations, la bien nommée en l'occurrence puisqu'une bonne vingtaine d'associations partenaires ont contribué à son succès.

L'idée de se retrouver ensemble, handicapés et valides **« pour faire la fête »**, mieux se connaître, et partager les mêmes activités a été illustrée de mille et une façons, d'un stand à l'autre. On y a dansé en fauteuil roulant, on a joué à marcher à l'aveugle avec la canne car se familiariser avec les différences, en découvrir les richesses, c'est aussi le but !

On a pu également tester sa solidarité, son empathie et son respect à l'aide de petites phrases à piocher comme « je sais qu'on a l'impression que personne ne comprend mais je t'écoute maintenant » qu'il s'agissait de classer. Plutôt dans la catégorie empathie ? On rassure : **« Toutes les réponses sont bonnes. »**

Le photomaton de l'Ifep a connu un beau succès.

Un maillage

Pour s'amuser et pour rire, il y avait aussi le photomaton humoristique de l'Ifep (Insertion Formation Éducation Formation). Plus sérieusement, au stand suivant, on pouvait choisir d'être pour un moment Coluche, Mamala, l'Abbé Pierre ou Olympe de Gouges.

Gilles Lécole, le maire, et Didier Jahier, son adjoint à la Prévention et à l'Action Sociale, ont lancé les festivités et fait le tour des stands. Ils ont pointé le maillage, l'entraide, les échanges de bons procédés que cette fête offre, en donnant l'occasion de se rencontrer, de mieux se connaître et d'apprécier tous les multiples acteurs parmi lesquels l'Unicef, la Croix Rouge, le Foyer de la Plaine, Handi Val de Seine et donc une quinzaine d'autres associations.

À saluer aussi la belle implication des structures municipales notamment dans les animations de danse et musique proposées au cours de l'après-midi. Tout ce petit monde a mis du sien pour réussir cette fête de la solidarité qui, à n'en point douter, sera suivie de bien d'autres.

E.O.

CAJ de Viroflay

Extrait du magazine de décembre 2022 - janvier 2023 de la ville de Viroflay

L'atelier du Père-Noël

L'histoire de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) est belle, dès son commencement, comme nous le rappelle Audrey Gonnessat directrice du Pôle accompagnement social de l'APAJH qui comprend quatre établissements, dont le Centre d'accueil de jour (CAJ) de Viroflay.

© Franck Parisis

→ Les 36 jeunes du CAJ de Viroflay ont préparé des présents de Noël en vente sur les marchés.

C'est ici, dans un joli pavillon de meulière entouré d'un jardin qu'est née l'APAJH en 1975. À ce jour, l'APAJH des Yvelines compte 26 établissements consacrés à l'enfance inadaptée handicapée et à l'adulte handicapé. Le CAJ de Viroflay accueille les jeunes adultes à l'année, par demi-journée, du lundi au vendredi, en fonction du projet individualisé de chacun et des possibilités d'accueil. Ouvert sans interruption, le centre ne ferme que le week-end et 15 jours par an.

Le CAJ de Viroflay accueille à l'année entre 36 et 37 jeunes, entourés par quatre éducateurs spécialisés à plein temps, une psychomotricienne à mi-temps et une psychologue un jour et demi par semaine. Ils se retrouvent pour des activités, notamment autour de la motricité fine, car beaucoup d'entre eux présentent des difficultés à travailler de leurs mains. Mais aussi pour développer la socialisation et permettre à ceux dont l'autonomie le permet, de quitter ce centre qui se veut être une passerelle.

Cette année, pour la première fois, les jeunes partent à la conquête du Marché de Noël. Et l'aventure est odorante et gourmande. Depuis la cueillette des fruits à la Ferme de Viltain, le ramassage de la lavande sur le plateau de Vélizy (avec l'autorisation de la mairie), les dons de commerçants… Mathieu, Antonio, Cathy, Nicolas, Marion… s'affairent à finaliser leurs créations : petites chouettes en tissu garnies de lavande, cache-pots en mosaïques colorées, bougies aux parfums de pain d'épices ou sablés de Noël, confiture d'abricots, de pommes, de cerises, centres de tables végétaux en pommes de pins et mousse des bois, mais aussi des crèmes hydratantes, des savons… L'atelier du Père-Noël s'est installé au CAJ. Les éducateurs transformés eux aussi en lutins collent à qui mieux-mieux les silhouettes de maisons en carton finement décorées et peintes par les jeunes pour fabriquer le village de Noël… Autant de réalisations, de décorations et de gourmandises qui ont fait du circuit court et de la récupération leur leitmotiv.

À découvrir, et à acheter pour vos cadeaux, le 8 décembre en présence de leurs créateurs dans la Halle Leclerc et au marché Verdun le 9 décembre. Mais, surtout, au centre d'accueil, exceptionnellement ouvert le samedi 10 décembre, où chocolat et vin chaud sans alcool vous attendent pour un moment de pure convivialité. ■

CAJ : 10 décembre de 10h à 16h - 35, rue Arthur-Petit. Tél. : 01 30 24 56 57. Pour en savoir plus sur l'APAJH et ses solutions d'accompagnement : https://www.apajh.org/#/

© Carole Martin

La Forge : des sorties pour les couples aidants-aidés

Le service animations retraités La Forge organise des sorties pour les aidants et aidés : un temps de détente et de loisirs partagés… et adaptés. Marion témoigne.

Accompagner un proche en perte d'autonomie bouleverse le quotidien et la relation que l'on avait avec lui. Cela demande une nouvelle organisation et de nombreux changements qui ne sont pas toujours faciles à supporter. Pour donner un peu de respiration à ces couples « aidants-aidés », le service animation retraités de la Ville leur propose, tous les mois, une sortie. Marion, Viroflaysienne depuis 40 ans, témoigne. *« L'an dernier, mon mari et moi sommes partis en Normandie avec La Forge. Pendant quatre jours, nous avons visité Merville-Franceville-Plage, Cabourg, Beuvron-en-Auge. Un programme d'activités nous a été proposé pour le séjour, on en a discuté avant pour qu'il soit le mieux adapté.»* Accompagnés d'une infirmière et d'une responsable des animations, Marion et son mari ont également visité des musées dédiés à la Seconde Guerre mondiale et ont pu prendre le soleil en terrasse. *« A Merville-Franceville-Plage, l'hôtel était parfaitement situé, au bord de plage »*, précise-t-elle. Un séjour qui leur a permi de respirer : *« Quand on est avec une personne en difficulté et sans voiture, on est condamné à rester confiné chez soi. Ces sorties permettent de voir de nouveaux paysages, de changer d'air et d'avoir des relations amicales avec les personnes du groupe. On se sent aussi en sécurité. »* Marion garde de ce premier voyage un souvenir mémorable : *«Je remercie encore une fois la mairie qui nous a permis d'avoir d'excellentes petites vacances ! »* ■

INFOS PRATIQUES

Service animations retraités La Forge. 89, avenue du Général Leclerc. Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél.: 01 30 24 47 25.

Bienvenue aux nouveaux embauchés :

FOYER DES SAULES / FOYER DE LA PLAINE : LALANNE Astrid - MEDECIN
FOYER LE MANOIR : EL ATTAR Touria - MONITRICE EDUCATRICE
FOYER DE LA PLAINE : RIOUBLANC Charlotte - PSYCHOLOGUE
SIAM78 / SESSAD TSA : DA SILVA Marina - CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
ESAT GUSTAVE EIFFEL : STIGER Bruno - MONITEUR D'ATELIER
FOYER DE LA PLAINE : RAMIANDRISOA Mamisoa - AGENT EDUCATIF
GCSMS - PAT ST GERMAIN : FONTES RAMOS Cassandra - COORDINATRICE ADJOINTE
UEMA ABLIS : PLASSARD Virgine - EDUCATRICE SPECIALISEE

Bonne route à :

SESSAD APIDAY TSLA : DUMAND BERNARD Caroline - PSYCHOLOGUE
SESSAD APIDAY TSLA : AMMARI Olfa - EDUCATRICE SPECIALISEE
FOYER DES SAULES : PREVOST Céline - CHEF DE SERVICE
GCSMS : CLARET Julien - TRAVAILLEUR SOCIAL
UEMA ABLIS : LEBOEUF Franck - MONITEUR EDUCATEUR
SIAM78 : GIBERT Paul-Louis - ANIMATEUR
GCSMS : SENECOT Sarah - ERGOTHERAPEUTE
FOYER DES REAUX : BOUCHENTOUF Touria - AGENT EDUCATIF
GCSMS : DE ROSNY Marie - TRAVAILLEUR SOCIAL
UEMA ABLIS : LINARES Marion - EDUCATRICE SPECIALISEE
ESAT GUSTAVE EIFFEL : OVAZZA Dominique - INFIRMIERE
FOYER DES SAULES : LAUNEZ Pamela - AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE